

Jour de séance 2

le mercredi 3 décembre 2014

11 h

Prière.

La première session de la 58<sup>e</sup> législature de la province du Nouveau-Brunswick ayant été convoquée pour aujourd'hui en vue de l'expédition des affaires, conformément au message de S.H. la lieutenant-gouverneure communiqué à la Chambre le 24 octobre 2014, puis le 10 novembre 2014, et en conséquence de la proclamation lancée le 15 octobre 2014, S.H. la lieutenant-gouverneure est annoncée et, invitée à faire son entrée, prend place au trône.

Il plaît à Son Honneur d'ouvrir la session par le discours du trône, dont voici le texte :

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, invités et gens du Nouveau-Brunswick, bienvenue à l'ouverture de la première session de la 58<sup>e</sup> législature du Nouveau-Brunswick.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont peut-être déçus de l'état de notre économie, découragés en raison des déplorables statistiques sur le chômage ou frustrés devant les difficultés qu'ils doivent surmonter pour bâtir une vie dans notre province pour eux-mêmes et leur famille.

Toutefois, les gens du Nouveau-Brunswick croient énormément en ce que nous pouvons réaliser ensemble. Ils croient que, si notre province est bien gouvernée, elle peut assurer à l'ensemble de notre population une qualité de vie sans pareil.

Au cours des mois et des années à venir, votre gouvernement travaillera sans relâche à faire progresser le Nouveau-Brunswick.

Un plan détaillé a été instauré pour atteindre l'objectif. En fait, des mesures ont déjà été prises dans le cadre du plan. Le plan vise avant tout à augmenter le nombre de personnes du Nouveau-Brunswick qui occupent un emploi.

Au nom de l'Assemblée, je souhaite la bienvenue à l'hon. Brian Gallant à l'occasion de sa première session à titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick. Je souhaite aussi la bienvenue aux députés nouvellement élus et bon succès à toutes les personnes qui assumeront de nouveaux rôles au cours de la session. J'offre également mes meilleurs voeux et mes remerciements aux députés sortants.

Je profite aussi de l'occasion pour exprimer remerciements et gratitude à l'ancien premier ministre David Alward pour ses années de service dévoué à sa province. M. Alward a fidèlement servi les gens de Woodstock et de la

province au cours des 15 dernières années. Nous lui en sommes reconnaissants.

Votre gouvernement remercie l'ancien lieutenant-gouverneur, l'hon. Graydon Nicholas, de son travail exemplaire et de son dévouement. Son travail visant à promouvoir l'importance des aînés, de l'apprentissage continu et de la diversité de notre province restera, par sa portée, gravé en mémoire et aidera à façonner l'avenir des générations futures. Son mandat à titre de premier autochtone choisi pour représenter la reine dans la province est d'une importance historique, sociale et culturelle pour le Nouveau-Brunswick.

### Hommages

En octobre, nos pensées se sont tournées vers les gens d'Ottawa, les parlementaires, les membres du personnel sur la Colline du Parlement et leurs familles à la suite d'une attaque éhontée dans notre capitale nationale. Ensemble, en tant que pays, nous avons pleuré la perte d'encore un autre membre exemplaire de notre famille des Forces armées canadiennes. Notre peine a cependant été atténuée par les sentiments de gratitude et de fierté qui nous ont envahis en apprenant la pleine portée des gestes héroïques accomplis par les services de sécurité de la Chambre des communes. En particulier, le sergent d'armes Kevin Vickers, originaire de Miramichi, mérite nos louanges et notre admiration pour sa présence d'esprit et l'extrême courage dont il a fait montre dans l'exercice de son autorité. Son intervention opportune aura vraisemblablement empêché que soient commis d'autres actes de violence.

Je profite aussi avec plaisir de l'occasion qui m'est donnée pour rendre hommage aux personnes du Nouveau-Brunswick mentionnées plus loin, dont la contribution à l'avancement de notre province au cours de la dernière année a été appréciable.

En 2008, des collectivités au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Maine ont entamé leur travail collectif en préparation de la tenue du Congrès mondial acadien. Encore une fois en 2014, grâce aux efforts d'un grand nombre de bénévoles, la fierté, le dynamisme et la vigueur de la culture acadienne ont été célébrés et partagés avec des milliers de visiteurs.

En cette Journée internationale des personnes handicapées, proclamée par les Nations Unies, nous saluons le travail qui se fait chaque jour dans notre province pour supprimer des obstacles, favoriser l'inclusion et augmenter la participation, tout cela dans l'intérêt des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. Votre gouvernement est fier de travailler en collaboration avec le Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées et d'autres parties prenantes dévouées à l'atteinte de tels objectifs.

Roger Augustine, Wayne Curtis, Lorraine Diotte, Roxanne Fairweather, Ivan Hicks, Himanshu Kumar Mukherjee, Guy A. Richard, Cheryl Robertson, Claude Snow et Roch Voisine ont été élevés à l'Ordre du Nouveau-Brunswick.

Sur la scène nationale, l'Ordre du Canada a accueilli cette année : Rina Arseneault, de Fredericton; Salem Masry, de Fredericton; Lucinda Flemer, de Saint Andrews; James D. Irving, de Saint John; Fawn Wilson White, de Saint John; Allison McCain, de Florenceville; Dennis Cochrane, de Moncton; Aurel Schofield, de Dieppe.

Au cours de la dernière année, S.E. le gouverneur général a décerné à un certain nombre de militaires du Nouveau-Brunswick des décorations de la vaillance militaire et des décorations pour service méritoire.

La Croix du service méritoire a été décernée à l'adjudant Joseph Claude Camille Pelletier, d'Edmundston, et la Médaille du service méritoire a été présentée au brigadier-général Todd Nelson Balfe, de Miramichi, au premier maître de 1<sup>re</sup> classe Robert Lee Brown, de Sackville, et au capitaine de vaisseau Ronald Gerald Pumphrey, de Bath.

De plus, l'adjudant-maître Rock Boucher, l'adjudant-maître Keith Dobbin, l'adjudant-chef André Moreau et l'adjudant Jody Tower, tous basés à Oromocto, ont été nommés membres de l'Ordre du mérite militaire. Le major Robert MacKay, aussi basé à Oromocto, a été nommé officier de l'Ordre du mérite militaire.

La chef de police de Fredericton, Leanne Jane Fitch, a été nommée membre de l'Ordre du mérite des corps policiers en reconnaissance de son service exemplaire durant sa carrière.

Les membres du Service régional de Codioc de la GRC, les premiers intervenants et les gens de Moncton ont reçu la mention d'honneur du gouverneur général pour services éminents. Cette mention reconnaît le professionnalisme, la collaboration et la solidarité dont ils ont fait preuve durant les événements tragiques du 4 juin 2014, lorsque trois gendarmes de la GRC ont été tués et deux autres blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

Son Excellence a aussi décerné à la ville de Moncton et sa périphérie la mention d'honneur du gouverneur général pour l'entraide collective, un hommage spécial rendu à la suite de la tragédie survenue en juin.

La Légion royale canadienne a nommé Gisèle Michaud, d'Edmundston, comme mère décorée de la Croix d'argent de 2014-2015. Son fils, le caporal-chef Charles-Philippe Michaud, a été blessé en 2009 dans l'explosion d'une bombe en bordure de route au cours d'une patrouille à pied près de Kandahar; il a succombé plus tard à ses blessures. Durant la cérémonie du jour du Souvenir, M<sup>me</sup> Michaud a déposé devant le Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa, une couronne au nom de toutes les mères du Canada qui ont perdu un enfant au service du pays.

Chantal Thanh Laplante, de Moncton, a reçu le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » pour son engagement communautaire et son activisme dans le mouvement féministe canadien.

Jennifer Brown, de Saint John, Barbara Phillips, de Grand Bay-Westfield, Ronald Evans, de Fredericton, Robert Thibault, de Moncton, Anne Martin, de Saint-Jacques, et Normand Thériault, de Sainte-Anne-de-Madawaska, ont reçu le Prix du Gouverneur général pour l'entraide.

Le cabinet du lieutenant-gouverneur est heureux de souligner l'excellence dans divers domaines et de rendre hommage aux personnes dans notre province qui s'efforcent de donner le meilleur d'elles-mêmes, non pas à des fins de reconnaissance ou de récompense, mais parce que c'est la chose à faire.

Stantec Architecture a reçu le Prix d'excellence du lieutenant-gouverneur en architecture.

Leanne Delaney et Michel Deschênes ont remporté le prix de l'Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick.

Manley Price est lauréat du Lieutenant Governor's Award for Wild Atlantic Salmon Conservation.

Corinne Gallant a obtenu le Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

Le père Stan Paulin a reçu le Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur.

Byron James a remporté le Prix pour l'excellence en administration publique.

Arthur Ward et sa défunte femme, Audrey, ont reçu le Prix du lieutenant-gouverneur soulignant l'excellence des soins aux aînés.

Philip Smith a remporté le Prix de la Fondation Muriel McQueen Fergusson.

Igor Dobrovolskiy, Anne Compton et Anna Torma ont reçu le Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts.

Sur la scène musicale, City Natives, Thom Swift, Suzie LeBlanc, les Hay Babies, Becka DeHaan, le Forward Music Group, Jeff Boudreau et Alan Jeffries ont été honorés à la remise des East Coast Music Awards 2014.

Christine Melanson, de Moncton, s'est vue décerner le Prix Volet Jeunesse Richelieu pour sa pièce *L'Accessible et le Véritable*.

Le Prix d'histoire du Gouverneur général a été octroyé à Dominyka Taylor, de Fredericton. Le prix Bénévole de l'année de l'Association canadienne des lésés cérébraux a été décerné à Cecile Proctor, de Saint John.

En outre, la Croix-Rouge canadienne a décerné le Prix humanitaire 2014, région du Nouveau-Brunswick, à Gary Lawson et le Prix humanitaire jeunesse à Tara Brinston.

Les dirigeants d'entreprises Dwight Fraser, Roxanne Fairweather et Robert Irving ont été intronisés cette année au New Brunswick Business Hall of Fame. Des Médailles de la paix du YMCA ont été présentées au service de Codiac de la GRC, aux Playground Pals de la West Riverview School ainsi qu'aux personnes suivantes : Rick Baker, Jay Jonah, Lesley Smyth, Sorcha Beirne et Andy Scott, à titre posthume. Le YMCA a décerné à Emma Dauphinee le certificat de la paix pour les jeunes.

Le Nouveau-Brunswick, bien qu'une petite province, a une longue tradition remarquable de réalisations sportives. Par leurs réalisations, les personnes suivantes du Nouveau-Brunswick ont continué de contribuer au patrimoine sportif.

Louis Fortin a participé aux épreuves de ski de fond aux Jeux paralympiques d'hiver tenus en 2014 à Sotchi, et Emily Baadsvik a fait partie de l'équipe féminine de bobsleigh à titre de remplaçante aux Jeux olympiques d'hiver. Neuf autres personnes du Nouveau-Brunswick ont participé aux Jeux olympiques à divers titres, notamment en tant qu'entraîneurs, officiels et membres du personnel de mission.

Des athlètes du Nouveau-Brunswick ont participé en juin 2014 aux Jeux olympiques spéciaux d'été du Canada. En tout, 43 athlètes ont remporté 36 médailles dans diverses catégories.

En juillet dernier, des athlètes des quatre coins de la province ont participé aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2014. Les 66 athlètes de l'équipe du Nouveau-Brunswick ont remporté 26 médailles.

Christian Meier, né à Sussex, est un cycliste qui a participé au Tour de France de 2014 et l'un des rares Canadiens à participer à cette course. Catharine Pendrel, de Harvey Station, a remporté une médaille d'or en vélo de montagne féminin aux Jeux du Commonwealth.

Olivia DeMerchant a gagné une médaille d'argent en août à la Coupe du monde féminine de rugby en France, et Christel Robichaud a remporté une médaille d'argent pour l'épreuve du disque aux Jeux mondiaux juniors de l'International Wheelchair and Amputee Sports Federation.

Plus récemment, Robert Kierstead a obtenu le Prix Geoff Gowan 2014 pour l'ensemble de sa contribution au perfectionnement des entraîneurs.

### **Condoléances**

Au cours de l'année écoulée, nous avons perdu des héros, des bâtisseurs communautaires et des dirigeants d'entreprises dont le legs continuera de marquer notre province et notre mode de vie.

Nous prenons un instant pour honorer la mémoire des gendarmes de la GRC Fabrice Georges Gevaudan, David Joseph Ross et Douglas James Larche, qui ont tragiquement perdu la vie en protégeant leur collectivité et leur pays.

Nous rendons aussi hommage au caporal Nathan Cirillo et à l'adjudant Patrice Vincent, qui ont aussi perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Nous nous souvenons du travailleur paramédical William Mallock et du pilote Klaus Sonnenberg.

Nous célébrons la vie de David Kelly, conseiller municipal de Fredericton, président du programme Bon départ de Canadian Tire et vice-président de Jobs Unlimited, à Fredericton.

Nous nous souvenons de Reuben Cohen et de Purdy Crawford, hommes d'affaires, avocats et mécènes. Nous rendons aussi hommage aux artistes Fred Ross et Molly Lamb Bobak.

Nous célébrons la vie de Peter Wolters, directeur des finances et des ressources humaines à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Nous nous souvenons aussi de Dorothy Lockhart, notre première ambassadrice aînée de bonne volonté, de la naturaliste Mary Majka et de Flora Thibodeau, qui était, à l'âge de 112 ans, la doyenne du Canada.

Nous célébrons la vie d'Edmond Blanchard, ancien député provincial, ministre et juge. Nous nous souvenons également de Jim Flaherty, ancien ministre fédéral des Finances, dont la mère est née à Campbellton et le père venait de Loggieville.

### **Priorité aux emplois**

Votre gouvernement a un plan pour faire progresser le Nouveau-Brunswick : un plan qui vise la création des conditions propices à la croissance de l'emploi, l'atteinte de l'équilibre budgétaire et le retour au travail de nos familles et de nos collectivités.

Votre gouvernement a comme priorité absolue la création d'emplois, car l'augmentation du nombre d'emplois se veut l'étape première à la réalisation de nos autres objectifs, c'est-à-dire assainir nos finances et générer les recettes dont nous avons besoin pour améliorer la vie de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Cependant, l'accroissement des recettes par la création de nouveaux emplois ne saurait suffire. Nous devons aussi maîtriser nos dépenses. Votre gouvernement a un plan bien défini pour arriver à une telle fin.

Depuis les dernières années, le Nouveau-Brunswick est rythmé par un cycle de pertes d'emplois, de déficits et de décroissance démographique. Nous devons entrer dans un nouveau cycle, rempli d'espoir et de promesse, un cycle qui

commence par la création d'emplois et aboutit à une meilleure situation financière et à de meilleurs services pour la population du Nouveau-Brunswick.

L'énorme potentiel de notre province se réalisera une fois que nous aurons délaissé les vieilles approches inefficaces.

Votre gouvernement s'est mis immédiatement au travail, guidé par un plan de création d'emplois qui est ciblé, rationnel, réalisable et équilibré.

#### **Création d'emplois au Nouveau-Brunswick**

Si nous voulons créer davantage d'emplois, nous devons changer notre approche traditionnelle en matière de développement économique. Depuis trop longtemps, notre province laisse la politique et les intérêts de clocher orienter les efforts que nous déployons en vue de créer des emplois. Nous devons plutôt nous laisser guider par les données probantes et les connaissances.

Nous devons mieux comprendre les répercussions à long terme des décisions que prend votre gouvernement au nom des gens du Nouveau-Brunswick. Les plans devraient être établis non pas en considération des prochaines élections, mais en considération de la prochaine génération. Une approche stratégique et coordonnée en matière d'investissements et de création d'emplois permettra d'atteindre l'objectif.

Notre province doit diversifier son économie. Nous devons protéger et renforcer nos secteurs traditionnels et, de surcroît, mettre en valeur de nouveaux secteurs. De telles mesures permettront à notre économie de mieux surmonter les périodes difficiles, elles permettront de profiter des occasions qui se présentent durant les périodes fastes et elles contribueront au renforcement de l'économie en général.

Le tout commencera par l'élaboration d'un nouveau cadre de création d'emplois et de développement économique au Nouveau-Brunswick.

Le Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick, présidé par le premier ministre, assumera la responsabilité de tous les efforts déployés par la province pour créer des emplois. Le nouveau conseil sera tenu d'établir les conditions propices à la croissance de l'emploi au Nouveau-Brunswick. Il sera aussi chargé d'améliorer la coordination des efforts du gouvernement en matière de création d'emplois à l'échelle de la province et d'évaluer les succès et les échecs du gouvernement à cet égard.

Pendant que le Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick supervise la création d'emplois, Opportunités NB sera affairé à exploiter des possibilités et à appuyer la croissance des entreprises dans notre province. La nouvelle société de la Couronne indépendante se distinguera de ses prédécesseurs en adoptant une approche axée sur la clientèle, en cherchant activement à éliminer le cloisonnement et en étant souple, tenue de rendre des comptes et guidée par les données.

Les efforts que votre gouvernement consacre à la création d'emplois ne doivent pas s'arrêter là. Chaque ministère sera appelé à apporter sa contribution. Un nouveau filtre économique aidera à guider les décisions du gouvernement dans tous les ministères. Les politiques ne seront plus mises en oeuvre sans demander d'abord : Quelles répercussions la décision aura-t-elle sur les emplois au Nouveau-Brunswick?

Pour créer des emplois à long terme, nous devons investir dans la population du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de combler la pénurie de compétences. À l'heure actuelle, trop de personnes au Nouveau-Brunswick sont sans emploi. Toutefois, l'inverse est aussi vrai. Il y a trop d'emplois pour le nombre de personnes ayant les compétences nécessaires pour les occuper. Nous devons fournir une meilleure formation professionnelle pour les emplois que nous avons aujourd'hui, mais, surtout, nous devons former les gens pour les emplois de demain.

Votre gouvernement est convaincu que, moyennant les bonnes politiques, les jeunes du Nouveau-Brunswick peuvent rester dans la province afin de trouver un bon emploi. Trop d'entre eux ont dû quitter notre province pour trouver des débouchés.

Voilà pourquoi votre gouvernement a institué un nouveau Fonds d'emploi pour les jeunes. À compter de 2015, le fonds permettra chaque année à 1 500 jeunes du Nouveau-Brunswick de profiter de stages et d'acquérir ainsi de l'expérience de travail et de la formation très utiles. Le fonds aidera aussi les entreprises qui veulent embaucher de jeunes travailleurs qualifiés.

L'apprentissage précoce et l'éducation sont les assises grâce auxquelles le Nouveau-Brunswick consolidera sa place dans le monde. En tirant parti de l'énorme potentiel de nos apprenants et en fournissant un meilleur appui à nos éducateurs et à notre personnel enseignant, le Nouveau-Brunswick peut aller de l'avant en tant que province novatrice, ouverte et engagée.

Votre gouvernement commencera à élaborer un plan d'éducation décennal qui s'appuiera sur l'immense succès de mesures récentes comme l'élaboration de la politique d'aménagement linguistique et culturel du secteur francophone. Le nouveau plan d'éducation décennal portera autant sur les premières années d'apprentissage que sur les années ultérieures afin d'établir dans notre système un lien essentiel entre les écoles, les collèges, les universités et les autres programmes de formation. L'élaboration du plan se fera de façon transparente et concertée, et des parties prenantes et des experts en apprentissage précoce et en éducation travailleront ensemble pour dresser une feuille de route qui guidera les progrès durant les 10 prochaines années.

Les compétences essentielles à la réussite de nos élèves — de la littératie en matière de langues à la littératie en matière de disciplines STIM — demeurent les pierres angulaires du système d'éducation public. Votre gouvernement veillera à ce que les élèves puissent obtenir les compétences nécessaires pour réussir dans l'économie du savoir. En accordant la priorité à l'innovation et à



la technologie au moyen d'initiatives comme celle qui fera de la programmation une compétence essentielle, le Nouveau-Brunswick peut tirer parti de ses ressources du savoir.

L'ensemble des mesures précitées s'inscrivent dans le plan de votre gouvernement visant à créer la génération la mieux préparée de l'histoire du Nouveau-Brunswick à occuper un emploi.

Dans le cadre de son programme d'innovation, votre gouvernement s'emploiera à stimuler la croissance de l'entrepreneuriat axé sur l'innovation et à réunir les conditions pour la commercialisation des activités de recherche actuelles et futures dans les universités et les centres de recherche de la province.

Deux des plus importantes transactions de capital de risque dans le domaine des TIC à avoir été réalisées au cours des dernières années au Canada l'ont été ici, au Nouveau-Brunswick ; pourtant, les exportations de notre province en matière de technologies de l'information et de la communication demeurent inférieures à la moyenne nationale. Votre gouvernement reconnaît que le recoupement entre l'innovation et l'économie est riche de possibilités. Voilà pourquoi le premier ministre pilotera lui-même le dossier de l'innovation pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement reconnaît que nos secteurs de l'énergie et des ressources naturelles sont des moteurs économiques de la province. En fait, le Nouveau-Brunswick est la province la plus tributaire des exportations du Canada, ce qui est attribuable en grande partie à nos secteurs de l'énergie et des ressources naturelles.

Le paysage énergétique évolue rapidement dans le monde et en Amérique du Nord. Votre gouvernement ne veut pas se borner à affecter toutes nos ressources à une même activité. Les possibilités de diversification des activités en matière d'énergie et de ressources naturelles doivent être activement explorées.

Voilà pourquoi votre gouvernement appuie l'exploitation rationnelle des débouchés qui s'offrent à nous dans les domaines de l'énergie et des ressources naturelles.

Votre gouvernement fournira un soutien continu à la mise en valeur du projet d'oléoduc Énergie Est et à la maximisation des perspectives économiques qui en découlent.

Votre gouvernement fournira un soutien continu au projet de construction d'un terminal d'exportation pétrolière à Saint John.

Votre gouvernement fournira un soutien continu à la conversion éventuelle en installation d'exportation du terminal de Canaport LNG à Saint John. Votre

premier ministre s'est récemment rendu en Alberta et au Texas pour explorer les possibilités offertes.

Enfin, votre gouvernement fournira un soutien continu à la mise en valeur des débouchés et des projets dans le domaine minier, tels que le projet Sisson de mine de tungstène proposé au centre du Nouveau-Brunswick, le projet d'agrandissement de la mine de potasse Picadilly de PCS, dans la région de Sussex, ainsi que le redémarrage de la mine de plomb et de zinc Trevali, à Caribou.

Les retombées économiques des projets en question sont d'envergure. Les emplois créés permettront à un plus grand nombre de familles néo-brunswickoises de vivre confortablement et de participer pleinement à notre économie. Les recettes que le gouvernement tirera de ces projets aideront aussi à redresser notre situation financière.

Toutefois, votre gouvernement reconnaît qu'il doit faire plus pour nouer le dialogue avec les Premières nations au sujet de la mise en valeur de l'énergie et des ressources naturelles.

Votre gouvernement veillera aussi à ce que nous ne compromettions jamais notre santé, notre environnement ou la viabilité de nos ressources par la mise en valeur des secteurs en question. La sécurité et la viabilité doivent constamment guider les efforts.

Votre gouvernement reconnaît l'importance des petites et moyennes entreprises dans la création d'emplois dans notre province. Les petits et moyens entrepreneurs comptent parmi les gens les plus vaillants au Nouveau-Brunswick. Ensemble, nous créerons un climat favorable à leur réussite.

Afin d'aider à créer un climat dans lequel les petites entreprises peuvent prospérer et créer des emplois dans leur collectivité, votre gouvernement réduira au cours des quatre prochaines années le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise pour le fixer à 2,5 %, soit le taux le plus bas à l'est du Manitoba.

Votre gouvernement s'emploiera aussi à cerner et à bloquer les divers droits annuels qui nuisent à la croissance des petites entreprises ainsi qu'à éliminer les lourdeurs administratives qui pourraient les ralentir.

Deux initiatives entreprises par le gouvernement précédent allaient inexorablement avoir une incidence négative sur les exploitants de petites entreprises de notre province. Votre gouvernement réévaluera le régime d'assurance-médicaments du Nouveau-Brunswick et le plan d'aménagement forestier du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce qu'ils soient le plus équitable et viable possible, étant donné les contraintes imposées.

Si aucune mesure n'est prise, les personnes non assurées au Nouveau-Brunswick se verront obligées de souscrire au régime provincial d'assurance-

médicaments en avril prochain. Les petites entreprises et les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick seront soudainement aux prises avec de fortes primes en échange d'une garantie. Votre gouvernement examinera d'autres façons plus équitables de fournir le service.

De même, le nouveau plan d'aménagement forestier de la province a été vertement critiqué par les petits exploitants indépendants du Nouveau-Brunswick. Pour confirmer que les décisions ont été prises selon des preuves scientifiques, votre gouvernement recueillera et publiera les documents qui ont guidé l'élaboration du plan. Tout comme le régime d'assurance-médicaments du Nouveau-Brunswick, le plan d'aménagement forestier du Nouveau-Brunswick sera réexaminé pour faire en sorte qu'il soit aussi viable et aussi équitable que possible étant donné les contraintes dont votre gouvernement a hérité.

Votre gouvernement est conscient qu'investir dans l'infrastructure est une excellente façon de stimuler une économie au ralenti : à court terme, grâce à la création immédiate d'emplois, et à long terme, grâce à l'aménagement de ressources stratégiques. Votre gouvernement cherchera donc à investir dans des éléments d'actif qui peuvent contribuer à la croissance à long terme de notre économie. Il pourrait s'agir d'infrastructure qui facilite l'ouverture des débouchés dans les secteurs émergents, comme les TIC, ou qui soutient l'expansion de nos industries traditionnelles.

Il y a d'autres raisons d'investir dans notre infrastructure. Les routes, les ponts et les autres infrastructures publiques du Nouveau-Brunswick sont dans un état déplorable. La vérificatrice générale l'a dit clairement. Il y va de la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. En outre, il est sensé sur le plan financier d'apporter les améliorations maintenant au lieu d'attendre et de payer de plus lourdes factures de réparation plus tard.

En conséquence, votre gouvernement créera un Fonds d'investissement dans l'infrastructure. Afin d'être approuvés, les projets devront satisfaire à au moins un des critères suivants : Le projet crée-t-il des emplois, soit immédiatement, soit à long terme? Le projet se traduira-t-il par l'amélioration de notre sécurité? Le projet nous permettra-t-il d'économiser de l'argent à long terme?

Les premières initiatives à recevoir un financement au titre du fonds spécial seront annoncées dans le cadre du budget de capital de votre gouvernement, qui sera présenté au cours des prochaines semaines.

Votre gouvernement reconnaît que le nord du Nouveau-Brunswick est confronté à des défis uniques qui font que le taux de chômage y est plus élevé que dans le reste de la province. Votre gouvernement renouvellera le Fonds de développement économique du Nord et le Fonds de développement économique régional Miramichi et les recentrera afin de fournir une aide stratégique à la région.

Les fonds aideront les municipalités à améliorer l'infrastructure essentielle à la création d'emplois dans leur région et aideront les entreprises à mettre en

place les éléments d'actif dont elles ont besoin pour favoriser l'emploi et attirer des personnes.

Afin d'aider les travailleurs du Nouveau-Brunswick à joindre les deux bouts et de réinjecter davantage de nos gains collectifs dans l'économie du Nouveau-Brunswick, votre gouvernement portera le salaire minimum à 10,30 \$ l'heure d'ici la fin de 2014.

L'augmentation de 30 cents représente la première augmentation du salaire minimum au Nouveau-Brunswick depuis avril 2012.

L'augmentation aidera à rendre le coût de la vie plus abordable pour les près de 28 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui travaillent actuellement au salaire minimum et stimulera de façon générale notre économie en mettant davantage d'argent dans les poches des salariés à faible revenu.

Un salaire minimum plus élevé mène aussi à une diminution du roulement de personnel et à une amélioration globale du rendement des employés.

L'augmentation initiale du salaire minimum sera suivie d'autres augmentations au cours des années à venir.

Votre gouvernement prévoit lancer au cours de l'année d'autres initiatives semblables qui visent à promouvoir l'égalité et, du même coup, à stimuler l'économie.

Votre gouvernement croit que nos personnes âgées méritent de prendre leur retraite dans la dignité et le respect après avoir travaillé fort toute leur vie. L'établissement d'un programme qui offre des allègements fiscaux pour les travaux de rénovation d'une valeur maximale de 10 000 \$ aidera nos personnes âgées à vivre chez elles plus longtemps. La mesure permettra aussi de créer de nombreux emplois.

Votre gouvernement rétablira aussi le programme d'améliorations résidentielles écoénergétiques afin de réduire la consommation d'énergie et de diminuer les coûts pour les consommateurs. Le programme, qui démarrera en avril 2015, visera surtout à aider les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick à accroître l'efficacité énergétique de leur maison.

La mesure aura d'ailleurs comme avantage la création d'emplois à court et à moyen terme au fur et à mesure que les gens du Nouveau-Brunswick embaucheront des entrepreneurs pour exécuter les travaux.

Certaines des économies au plus haut rendement du monde comptent la plus forte proportion de femmes parmi leurs instances décisionnelles. La sous-représentation des femmes à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et dans d'autres organes directeurs nuit à la qualité des services que reçoivent les gens du Nouveau-Brunswick.

Afin d'améliorer notre appareil gouvernemental et de renforcer notre économie, des mesures seront prises pour que la voix des femmes se fasse entendre par les organes responsables de l'élaboration des politiques, mesures qui comprennent notamment la nomination d'un plus grand nombre de femmes à des organismes, conseils et commissions de la province.

### **Investissement dans l'emploi et assainissement de nos finances**

Afin de maintenir et de générer les ressources qu'il nous faut pour investir dans la création d'emplois, nous devons nous attaquer à nos problèmes financiers. Il s'agira d'un projet commun.

En début de mandat, votre gouvernement cherche à prêcher par l'exemple.

En effet, la réduction de la taille du Cabinet en a fait le plus restreint depuis des générations et a permis d'accroître l'efficacité et de réduire les dépenses. De plus, les modalités entourant l'approbation des déplacements de tous les employés gouvernementaux ont été resserrées considérablement, ce qui a donné lieu à d'autres économies.

Votre gouvernement se consacre à mieux gouverner pour maîtriser les dépenses. À cette fin, les services communs au sein de l'appareil gouvernemental seront centralisés, notamment les communications, les technologies de l'information, l'élaboration des politiques, les ressources humaines et les services financiers.

Les services en question, qui ne sont pas offerts directement à la population, sont assurés au sein de chaque ministère. La centralisation des services permettra de réaliser des économies dès le dépôt du premier budget de votre gouvernement. Elle permettra aussi de simplifier la prise de décisions et de s'écarter des approches inefficaces du passé.

D'autres mesures seront prises cette année pour accroître les recettes du gouvernement. Les mesures comprennent l'augmentation de l'impôt sur le revenu que paie la tranche de 1 % des personnes les plus riches du Nouveau-Brunswick ainsi que l'annulation d'un allègement fiscal accordé auparavant aux grandes sociétés.

Il faudra sans aucun doute réaliser d'autres gains d'efficience si nous voulons vraiment redresser notre situation financière. Des choix et des décisions difficiles s'imposeront. Votre gouvernement prendra ces décisions difficiles, mais pas tout seul. Nous les prendrons ensemble. Votre gouvernement est prêt à écouter et désireux de nouer un dialogue ouvert.

L'ensemble des programmes, des services et des processus gouvernementaux feront l'objet d'un examen approfondi, qui débutera cette année. Votre gouvernement souhaite la participation des gens du Nouveau-Brunswick à l'initiative. L'objectif consiste à réaliser des économies d'au moins 250 millions de dollars dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Au cours des années 90, le gouvernement fédéral se trouvait devant une situation financière beaucoup plus grave, et il a réussi à la renverser en très peu de temps. Près de 20 ans plus tard, son approche continue de faire couler de l'encre comme modèle à suivre dans le reste du monde. C'est de ce modèle dont votre gouvernement se servira pour équilibrer le budget du Nouveau-Brunswick. Par l'adoption d'une telle approche, tout sera mis en oeuvre pour assurer la stabilité de notre situation financière, ce qui nous permettra d'investir davantage dans la création d'emplois et les familles.

Des mesures seront prises pour donner suite aux conclusions de l'examen et seront mises en oeuvre au plus tard dans le deuxième budget de votre gouvernement.

### **Conclusion**

Au cours de la session, les ministres donneront de plus amples détails sur les initiatives exposées dans le discours du trône.

Le budget de capital sera en outre déposé pendant la session, et des modifications de diverses lois seront proposées dans les jours à venir à l'Assemblée législative et débattues afin que votre gouvernement continue d'améliorer les services offerts à la population.

Votre gouvernement fournira aussi des détails sur d'autres questions de politiques et de programmes qui comptent pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le plan est maintenant en place pour remettre le Nouveau-Brunswick en marche.

Le plan créera davantage d'emplois à la faveur de meilleures politiques et d'une coordination plus serrée.

Le plan créera des emplois stables grâce à une approche diversifiée.

Le plan créera de meilleurs emplois grâce à des investissements dans notre population.

Il faudra faire plus que modifier la législation et les politiques pour surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés.

Le travail nécessaire à la remise en marche du Nouveau-Brunswick se fera à l'extérieur de la Chambre.

Un défi de taille se pose à nous. Il est important que nous relevions ce défi collectivement.

Que la divine Providence continue de bénir le Nouveau-Brunswick et sa population et qu'elle guide l'Assemblée dans ses délibérations.

Son Honneur se retire de la Chambre.

Le président de l'Assemblée remonte au fauteuil.

Il est ordonné que l'hon. Brian Gallant, premier ministre, soit autorisé à déposer un projet de loi intitulé *Loi perpétuant un droit traditionnel spécifique*. (Projet de loi 1.)

En conséquence, le premier ministre présente le projet de loi à la Chambre, lequel est reçu et lu une première fois.

Le président, conformément à la *Loi électorale*, dépose sur le bureau de la Chambre les documents suivants : d'une part, le rapport du scrutin des élections générales tenues le 22 septembre 2014 pour les diverses circonscriptions électorales de la province et, d'autre part, le rapport du scrutin de l'élection partielle tenue le 17 novembre 2014 dans la circonscription électorale de Saint John-Est.

Sur la motion du premier ministre, appuyé par l'hon. M. Fraser, il est résolu que les rapports soient consignés au Journal de la Chambre.

Voici le rapport du scrutin des élections générales :

**SOMMAIRE DES RAPPORTS DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DES  
DÉPUTÉ(E)S DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE TENUE  
LE 22 SEPTEMBRE 2014**

*Paragraphe 96(5) de la Loi électorale*

**RESTIGOUCHE-OUEST # 1**

<i>Martine Coulombe</i>	<i>PC</i>	<i>1710</i>
<i>Gilles LePage</i>	<i>L</i>	<i>4940 E</i>
<i>Gilles Cyr</i>	<i>NPD</i>	<i>351</i>
<i>Charles Thériault</i>	<i>IND</i>	<i>1514</i>

*Louiselle Bastille  
Directrice du scrutin*

**CAMPBELLTON-DALHOUSIE # 2**

<i>Joe G. Elias</i>	PC	1879
<i>Donald Arseneault</i>	L	4820 E
<i>Jamie O'Rourke</i>	NPD	762
<i>Heather Wood</i>	PVNBGP	282

*Scott Chedore*  
Directeur du scrutin

**RESTIGOUCHE-CHALEUR # 3**

<i>Gilberte Boudreau</i>	PC	1120
<i>Daniel Guitard</i>	L	4069 E
<i>Ray Godin</i>	NPD	2198
<i>Mario Comeau</i>	PVNBGP	160

*Gérald Mallais*  
Directeur du scrutin

**BATHURST-OUEST-BERESFORD # 4**

<i>Anne Bard-Lavigne</i>	PC	1778
<i>Brian Kenny</i>	L	4367 E
<i>Etienne Arseneau</i>	NPD	564
<i>Catherine Doucet</i>	PVNBGP	252

*Philippe Hachey*  
Directeur du scrutin

**BATHURST-EST-NEPISIGUIT-SAINT-ISIDORE # 5**

<i>Ryan Riordon</i>	PC	1894
<i>Denis Landry</i>	L	4431 E
<i>Benjamin Kalenda</i>	NPD	559
<i>Gerry J. Aubie</i>	PVNBGP	314

*Nancy Jubinville-Guerette*  
Directrice du scrutin



**CARAQUET # 6**

<i>Suzanne Morais-Vienneau</i>	PC	1814
<i>Hédard Albert</i>	L	4716 E
<i>Mathieu Chayer</i>	NPD	1579
<i>Sophie Chiasson-Gould</i>	PVNBGP	191

*Aurélien Lanteigne*  
Directeur du scrutin

**SHIPPAGAN-LAMÈQUE-MISCOU # 7**

<i>Paul Robichaud</i>	PC	3970
<i>Wilfred Roussel</i>	L	4014 E
<i>Juliette Paulin</i>	NPD	497
<i>Tony Mallet</i>	PVNBGP	226

*Monique Noël*  
Directrice du scrutin

**TRACADIE-SHEILA # 8**

<i>Claude Landry</i>	PC	2195
<i>Serge Rousselle</i>	L	5916 E
<i>François Rousselle</i>	NPD	861
<i>Nancy Benoit</i>	PVNBGP	121
<i>Donald Thomas</i>	IND	64

*Murielle Saulnier*  
Directrice du scrutin

**BAIE-DE-MIRAMICHI-NEGUAC # 9**

<i>Serge Robichaud</i>	PC	3307
<i>Lisa Harris</i>	L	4199 E
<i>Curtis Bartibogue</i>	NPD	785
<i>Filip Vanicek</i>	PVNBGP	240

*Raymond Gallant*  
Directeur du scrutin

**MIRAMICHI # 10**

Robert B. Trevors	PC	2743
Bill Fraser	L	3974 E
Roger Vautour	NPD	328
Patty Deitch	PVNBGP	307
Michael (Tanker) Malley	IND	596

Cyril Donahue  
Directeur du scrutin

**MIRAMICHI-SUD-OUEST-BAIE-DU-VIN # 11**

Jake Stewart	PC	3837 E
Norma Smith	L	2951
Douglas Mullin	NPD	361
Kevin W. Matthews	PVNBGP	214
Wes Gullison	AGNB	694

Naomi Stewart  
Directrice du scrutin

**KENT-NORD # 12**

Nancy Blanchard	PC	1559
Bertrand LeBlanc	L	4699 E
Allan Marsh	NPD	1294
Rébeka Frazer-Chiasson	PVNBGP	1707
Raven-Chanelle Arsenault-Augustine	AGNB	135

Michel Vautour  
Directeur du scrutin

**KENT-SUD # 13**

Claude Williams	PC	3216
Benoît Bourque	L	4637 E
Paul Musgrave	NPD	535
Tina Beers	PVNBGP	953
Joël MacIntosh	AGNB	188

Andrea Leger  
Directrice du scrutin

**BAIE-DE-SHEDIAC-DIEPPE # 14**

<i>Dolorès Poirier</i>	PC	1678
<i>Brian Gallant</i>	L	5661 E
<i>Agathe Lapointe</i>	NPD	803
<i>Stephanie Matthews</i>	PVNBGP	620

*Raoul Leger*  
Directeur du scrutin

**SHEDIAC-BEAUBASSIN-CAP-PELÉ # 15**

<i>Carmel Brun</i>	PC	1718
<i>Victor Boudreau</i>	L	5496 E
<i>Bernice Boudreau</i>	NPD	1175
<i>Charles Thibodeau</i>	PVNBGP	743

*Conrad Grant*  
Directeur du scrutin

**MEMRAMCOOK-TANTRAMAR # 16**

<i>Michael Olscamp</i>	PC	2037
<i>Bernard LeBlanc</i>	L	3515 E
<i>Hélène Boudreau</i>	NPD	972
<i>Megan Mitton</i>	PVNBGP	1178

*Denise Martin*  
Directrice du scrutin

**DIEPPE # 17**

<i>Normand Léger</i>	PC	1360
<i>Roger Melanson</i>	L	4866 E
<i>Sandy Haquail</i>	NPD	736
<i>Françoise Aubin</i>	PVNBGP	414

*Raoul Charest*  
Directeur du scrutin

**MONCTON-EST # 18**

<i>Jane Mitton-MacLean</i>	PC	2521
<i>Monique LeBlanc</i>	L	3443 E
<i>Roy MacMullin</i>	NPD	1105
<i>Matthew Ian Clark</i>	PVNBGP	567

*Joceline Donaghy*  
*Directrice du scrutin*

**MONCTON-CENTRE # 19**

<i>Marie-Claude Blais</i>	PC	1589
<i>Chris Collins</i>	L	3339 E
<i>Luc Leblanc</i>	NPD	866
<i>Jeffrey McCluskey</i>	PVNBGP	508

*O'Neil Arseneau*  
*Directeur du scrutin*

**MONCTON-SUD # 20**

<i>Sue Stultz</i>	PC	2247
<i>Cathy Rogers</i>	L	2903 E
<i>Elisabeth French</i>	NPD	757
<i>Rish McGlynn</i>	PVNBGP	530

*Boyd Anderson*  
*Directeur du scrutin*

**MONCTON-NORD-OUEST # 21**

<i>Ernie Steeves</i>	PC	3012 E
<i>Brian Hicks</i>	L	2773
<i>Jason Purdy</i>	NPD	783
<i>Mike Milligan</i>	PVNBGP	436
<i>Carl Bainbridge</i>	AGNB	142

*Floyd Graves*  
*Directeur du scrutin*

**MONCTON-SUD-OUEST # 22**

Sherry Wilson	PC	2523 E
Tyson Milner	L	2274
Charles Doucet	NPD	1129
Mathieu Pierre LaPlante	PVNBGP	392
Lucy Goguen	AGNB	184

William Kingston  
Directeur du scrutin

**RIVERVIEW # 23**

R. Bruce Fitch	PC	3751 E
Tammy Rampersaud	L	2097
Danie Pitre	NPD	723
Linda Hardwick	PVNBGP	542

Ron Berry  
Directeur du scrutin

**ALBERT # 24**

Brian Keirstead	PC	3163 E
Terry A. Keating	L	2190
Kelly-Sue O'Connor	NPD	880
Ira Wilbur	PVNBGP	929
Bill Brewer	AGNB	594

Reta Carson  
Directrice du scrutin

**GAGETOWN-PETITCODIAC # 25**

Ross Wetmore	PC	3352 E
Barak Stevens	L	2499
Anthony Crandall	NPD	978
Fred Harrison	PVNBGP	709

Lelanda Paterson  
Directrice du scrutin

**SUSSEX-FUNDY-ST. MARTINS # 26**

<i>Bruce Northrup</i>	PC	3677 E
<i>Heike MacGregor</i>	L	1710
<i>William Carter</i>	NPD	652
<i>Stephanie Coburn</i>	PVNBGP	570
<i>LeRoy Armstrong</i>	AGNB	766

*Nancy McLeod*  
Directrice du scrutin

**HAMPTON # 27**

<i>Gary Crossman</i>	PC	2679 E
<i>John D. Cairns</i>	L	1618
<i>Bev Harrison</i>	NPD	1796
<i>John Sabine</i>	PVNBGP	554
<i>Joan K. Seeley</i>	AGNB	269

*Richard Thorne*  
Directeur du scrutin

**QUISPAMSIS # 28**

<i>Blaine Higgs</i>	PC	3884 E
<i>Mary Schryer</i>	L	2390
<i>Angela-Jo (AJ) Griffin</i>	NPD	938
<i>Patrick Kemp</i>	PVNBGP	238
<i>Brandon Gardner</i>	AGNB	114

*Joanne Nice*  
Directrice du scrutin

**ROTHESAY # 29**

<i>Hugh J. (Ted) Flemming</i>	PC	3034 E
<i>Stephanie Tomilson</i>	L	1838
<i>John Wilcox</i>	NPD	1559
<i>Ann McAllister</i>	PVNBGP	282

*Danny Corcoran*  
Directeur du scrutin

**SAINT JOHN-EST # 30**

<i>Glen Savoie</i>	PC	2323
<i>Gary Keating</i>	L	2332 E
<i>Phil Comeau</i>	NPD	1167
<i>Sharon Murphy</i>	PVNBGP	353
<i>Jason Inness</i>	AGNB	124

*Kathy Dalling*  
Directrice du scrutin

**PORTLAND-SIMONDS # 31**

<i>Trevor A. Holder</i>	PC	2782 E
<i>Michael Butler</i>	L	1905
<i>Tony Sekulich</i>	NPD	743
<i>Sheila Croteau</i>	PVNBGP	259

*David Keirstead*  
Directeur du scrutin

**SAINT JOHN HARBOUR # 32**

<i>Carl Killen</i>	PC	1615
<i>Ed Doherty</i>	L	1686 E
<i>Gary Stackhouse</i>	NPD	1120
<i>Wayne Dryer</i>	PVNBGP	701
<i>Arthur Watson</i>	AGNB	115

*John Campbell*  
Directeur du scrutin

**SAINT JOHN LANCASTER # 33**

<i>Dorothy Shephard</i>	PC	2619 E
<i>Peter McGuire</i>	L	2162
<i>Abel LeBlanc</i>	NPD	1535
<i>Ashley Durdle</i>	PVNBGP	283
<i>Mary Ellen Carpenter</i>	IND	85

*Heather Chetley*  
Directrice du scrutin

**KINGS-CENTRE # 34**

<i>Bill Oliver</i>	PC	2431 E
<i>Shannon Merrifield</i>	L	2110
<i>Daniel Anderson</i>	NPD	1642
<i>Mark Connell</i>	PVNBGP	311
<i>Colby Fraser</i>	IND	323

*Elaine Reid*  
Directrice du scrutin

**FUNDY-LES-ÎLES-SAINT JOHN-OUEST # 35**

<i>Jim (Doc) Parrott</i>	PC	1828
<i>Rick Doucet</i>	L	4498 E
<i>Terry James</i>	NPD	558
<i>Krysta Oland</i>	PVNBGP	316

*Jeanette Mitchell*  
Directrice du scrutin

**CHARLOTTE-CAMPOBELLO # 36**

<i>Curtis Malloch</i>	PC	2982
<i>John B. Ames</i>	L	3176 E
<i>June Greenlaw</i>	NPD	515
<i>Derek Simon</i>	PVNBGP	453
<i>Joyce Wright</i>	AGNB	484

*Mary Casement*  
Directrice du scrutin

**OROMOCTO-LINCOLN # 37**

<i>Jody Carr</i>	PC	2827 E
<i>Trisha Hoyt</i>	L	2354
<i>Amanda Diggins</i>	NPD	857
<i>Jean Louis Deveau</i>	PVNBGP	379
<i>Jeff Langille</i>	AGNB	318

*Ian Andrews*  
Directeur du scrutin



**FREDERICTON-GRAND LAKE # 38**

<i>Pam Lynch</i>	PC	2403 E
<i>Sheri Shannon</i>	L	2330
<i>Bronwen Mosher</i>	NPD	879
<i>Dan Weston</i>	PVNBGP	358
<i>Kris Austin</i>	AGNB	2377

*Elaine Hoyt*  
Directrice du scrutin

**NEW MARYLAND-SUNBURY # 39**

<i>Jeff Carr</i>	PC	3391 E
<i>Michael Pearson</i>	L	2595
<i>Aimée Foreman</i>	NPD	1787
<i>Kelsey Adams</i>	PVNBGP	508

*Patti Nason*  
Directrice du scrutin

**FREDERICTON-SUD # 40**

<i>Craig Leonard</i>	PC	1938
<i>Roy Wiggins</i>	L	1601
<i>Kelly Lamrock</i>	NPD	1465
<i>David Coon</i>	PVNBGP	2272 E
<i>Courtney Mills</i>	IND	130

*Doug Pond*  
Directeur du scrutin

**FREDERICTON-NORD # 41**

<i>Troy Lifford</i>	PC	2445
<i>Stephen Horsman</i>	L	2589 E
<i>Brian Duplessis</i>	NPD	1560
<i>Madeleine Berrevoets</i>	PVNBGP	791
<i>Patricia Wilkins</i>	AGNB	320

*Kathy MacDonald*  
Directrice du scrutin

**FREDERICTON-YORK # 42**

<i>Kirk Douglas MacDonald</i>	PC	2887 E
<i>Randy McKeen</i>	L	2365
<i>Sharon Scott-Levesque</i>	NPD	1695
<i>Dorothy Diamond</i>	PVNBGP	583
<i>Rick Wilkins</i>	AGNB	379
<i>Gerald Bourque</i>	IND	240

*Andrew Wood*  
Directeur du scrutin

**FREDERICTON-OUEST-HANWELL # 43**

<i>Brian Macdonald</i>	PC	2971 E
<i>Bernadine Gibson</i>	L	2384
<i>Dominic Cardy</i>	NPD	2502
<i>Gayla MacIntosh</i>	PVNBGP	582

*Virginia Stairs*  
Directrice du scrutin

**CARLETON-YORK # 44**

<i>Carl Urquhart</i>	PC	3662 E
<i>Ashley Cummings</i>	L	2203
<i>Jacob Elsinga</i>	NPD	816
<i>Terry Wishart</i>	PVNBGP	602
<i>David Graham</i>	AGNB	587

*Barbara Allen*  
Directrice du scrutin

**CARLETON # 45**

<i>David Alward</i>	PC	4061 E
<i>Tom Reid</i>	L	1588
<i>Jeremiah Clark</i>	NPD	580
<i>Andrew Clark</i>	PVNBGP	750
<i>Steven Love</i>	AGNB	174

*Lori Ann Tweedie*  
Directrice du scrutin

**CARLETON-VICTORIA # 46**

Colin Lockhart	PC	3049
Andrew Harvey	L	3131 E
Joe Gee	NPD	683
Garth Farquhar	PVNBGP	464
Carter Edgar	IND	216
Terrence (Terry) Ritchie	IND	125

Debbie Miller  
Directrice du scrutin

**VICTORIA-LA-VALLÉE # 47**

Danny Soucy	PC	3056
Chuck Chiasson	L	3969 E
Joe Bérubé	NPD	546
Daniel Zolondek	PVNBGP	428

Francine Mulherin  
Directrice du scrutin

**EDMUNDSTON-MADAWASKA-CENTRE # 48**

Madeleine (Mado) Dubé	PC	3666 E
Michel LeBlond	L	3423
Alain Martel	NPD	523

Joanne Plourde  
Directrice du scrutin

**MADAWASKA-LES-LACS-EDMUNDSTON # 49**

Yvon Bonenfant	PC	2616
Francine Landry	L	4106 E
Widler Jules	NPD	560

Maurice Pelletier  
Directeur du scrutin

Voici le rapport du scrutin de l'élection partielle :

**RAPPORT DE L'ÉLECTION PARTIELLE D'UN DÉPUTÉ DE  
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE TENUE LE 17 NOVEMBRE 2014**

**30 - SAINT JOHN-EST**

<i>Shelley Rinehart</i>	<i>L</i>	1,389
<i>Glen Savoie</i>	<i>PC</i>	2,225 <i>E</i>
<i>Dominic Cardy</i>	<i>NPD</i>	1,099
<i>Sharon Murphy</i>	<i>PVNBGP</i>	262
<i>Arthur Watson</i>	<i>AGNB</i>	38

*Kathy Dalling*  
*Directrice du scrutin*

Le président informe la Chambre que, afin d'éviter des erreurs, il a obtenu le texte du discours de Son Honneur, dont il s'offre à faire la lecture. (Il en est dispensé.)

Sur la motion de M. Roussel, appuyé par M<sup>me</sup> Harris, il est résolu que le discours de S.H. la lieutenant-gouverneure soit mis en délibération sur-le-champ.

M. Roussel, député de la circonscription électorale de Shippagan-Lamèque-Miscou, appuyé par M<sup>me</sup> Harris, députée de la circonscription électorale de Baie-de-Miramichi—Neguac, propose une adresse en réponse au discours de S.H. la lieutenant-gouverneure, adresse dont il donne lecture de sa place et qu'il fait remettre au président, qui en donne lecture à son tour. Voici le texte de l'adresse :

Fredericton (N.-B.)  
le 3 décembre 2014

À Son Honneur,  
l'honorable Jocelyne Roy Vienneau,  
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Il s'élève un débat. Après un certain laps de temps, il est ajourné sur la motion de M. Fitch, chef de l'opposition et député de la circonscription électorale de Riverview.

Sur la motion du premier ministre, appuyé par l'hon. M. Fraser, il est résolu que Bernard LeBlanc, député de la circonscription électorale de Memramcook-Tantramar, et Lisa Harris, députée de la circonscription électorale de Baie-de-Miramichi—Neguac, soient nommés vice-présidents de l'Assemblée.

La séance est levée à 12 h 40.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Rapport annuel 2013-2014, Commission des droits de la personne	(28 octobre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, Commission des services d'aide juridique	(30 octobre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, Société des alcools	(30 octobre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, Conseil de la recherche et de la productivité	(4 novembre 2014) ;
Ministre des Finances, dépenses des députés, 2013-2014	(12 novembre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse	(12 novembre 2014) ;
Société des loteries de l'Atlantique, rapport de reddition de comptes 2013-2014	(26 novembre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	(1 <sup>er</sup> décembre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, ministère des Finances	(1 <sup>er</sup> décembre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, ministère du Développement social	(1 <sup>er</sup> décembre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, ministère des Communautés saines et inclusives	(2 décembre 2014) ;
Rapport annuel 2013-2014, ministère de la Sécurité publique	(3 décembre 2014).